

## Dimanche 3 avril - 5<sup>ème</sup> dimanche de carême - Année C

**Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (8, 1-11)** En ce temps-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

**Méditation – Des pierres pour une femme !** Scribes et pharisiens veulent régler un vieux compte avec le Christ, mais sur le dos d'une femme, adultère de surcroît ! D'une malheureuse qu'ils ne regardent même pas. C'est la Loi qu'ils contemplent, celle de Moïse, celle qui les constitue, peuple de Dieu, et que ce Jésus risque fort de mettre à mal ! Qu'une femme en ressorte broyée, et dans tous les sens du terme important peu ! Son cas et la sanction afférente ont été réglés une fois pour toutes par Moïse. Il a aussi prévu de sanctionner l'homme coupable, mais de ce point de loi, personne ne se souvient. Comme l'eau sur la glace, le regard glisse sur cette femme qui n'en est plus une, mais un cas d'école !

Jésus, lui, la contemple. L'Évangile nous dit même qu'elle demeure seule, debout face à lui, dans toute sa grandeur de femme et de fille d'Israël. Son péché est toujours là, présent, mais il ne compte plus, puisque Jésus, loin d'attendre un aveu, lui recommande seulement de ne plus recommencer. C'est l'avenir rendu. Regards et paroles de Jésus ne sauraient obérer l'avenir au nom d'un passé douteux. Il n'est de Dieu que "devant nous". Le regard de Jésus pardonne simplement, parce qu'on est là, devant lui, l'air un peu gauche. Le fils prodigue est revenu, poussé par la faim, ce qui n'est guère très honorable comme motivation. La femme coupable est là, poussée par les quolibets, les horions et les premiers cailloux de la foule ! Pas très profond comme sentiment. Tous deux sont pourtant là. Jésus ne leur demande aucun compte, si ce n'est de se laisser aimer, pardonner.

En aucun moment, envers la "femme" comme à l'encontre de ses juges, Jésus ne se départit de sa délicatesse. À la coupable, un avenir possible est rendu. Elle va revivre et Jésus l'incite à le faire honnêtement. Envers ses juges, aucune acrimonie où répliques acerbes, mais seulement deux signes pour susciter une prise de conscience.

-) Le silence pour intérioriser, peser, réfléchir ? Tout bruit et fuite en avant !

-) Puis le signe de l'écriture sur le sable, le moindre souffle efface tout. Tout n'est que vent et inutile. Si rien n'est vécu en profondeur !

Alors ils s'en vont ? Renonçant à leur vengeance, entrant peut-être dans la conversion. En s'interrogeant sur eux-mêmes, ils viennent d'épargner la vie de leur "sœur". C'est ainsi que le Christ répond, quand nous l'interrogeons, en nous questionnant à son tour. On perçoit alors notre péché avant que de dénoncer celui d'autrui. On réalise que la mort du pécheur, (le pécheur, c'est toujours l'autre) ne tue pas le péché. Lutter contre le mal, c'est faire renaître l'avenir, c'est offrir un nouvel espace de liberté.

Alors qu'attendons-nous pour renaître à notre tour, à notre vocation de fils de Dieu, donc de frères universels ?

*Abbé Paul Vacher*

### **Annonces paroissiales**

**Vendredi 8 avril** de 16h à 17h30 au Centre paroissial de Mazères, **réunion du Mouvement Chrétien des Retraités.**

**Samedi 9 avril** à 11h en l'église de Narcastet, **Baptême de Raphaëlle Betou.**

à 18h, **messe avec bénédiction des Rameaux** en l'église de Gelos.

**Dimanche 10 avril** à 10h30, **messe avec bénédiction des Rameaux** en l'église de Gelos.



**Mardi 12 avril** à 18h en la cathédrale de Lescar : **Messe Chrismale**

**Jeudi 14 avril** à 18h en l'église d'Uzos : **Messe du Jeudi Saint**

**Vendredi 15 avril**

- de 10h à 12h en l'église de Gelos : **Permanence pour les confessions**

- à 12h30 en l'église d'Uzos : **Chemin de Croix**

- à 17h30 à Narcastet : RV devant la mairie pour le **Chemin de Croix**

- à 19h en l'église de Narcastet : **Célébration de la Passion**

**Samedi 16 avril**

- de 17h30 à 19h en l'église de Gelos : **Permanence pour les confessions**

- à 21h en l'église de Gelos : **Veillée pascale**

**Dimanche 17 avril** à 10h30 en l'église de Gelos : **Messe du Jour de Pâques**